


**HANDICAP
INTERNATIONAL**

© GAËL TURINE / VU' - COLOMBIA 2008

A low-angle, close-up photograph of a person's legs and feet as they walk on a concrete sidewalk. The person is wearing dark trousers and dark shoes. A long, dark shadow is cast on the ground in front of them, indicating bright sunlight from the side. To the right, a metal cane is visible, touching the ground. The background shows a wooden fence and a doorway.

Retour de
Carthagène

Dossier de presse - *8 décembre 2009*



Le Traité d'Ottawa contre les mines

10 années d'application

Début novembre, le Landmine Monitor Report 2009, coréalisé par Handicap International, dressait un constat en demi-teinte de la mise en œuvre du Traité d'Ottawa, reconnaissant les avancées mais s'inquiétant des lacunes constatées en termes d'assistance aux victimes, de destruction des stocks et de répartition des fonds mondiaux consacrés à l'action contre les mines.

ETATS-PARTIES

- En 2009, 37 pays n'ont toujours pas signé la convention d'Ottawa, sur l'interdiction des mines antipersonnel. Les Etats-Unis, la Russie, la Chine ou encore l'Egypte en font partie.

- 156 Etats – soit plus des trois quarts des Etats du monde – ont ratifié le Traité d'interdiction des mines.

ACCIDENTS

- Malgré les défis en matière de collecte de données, l'Observatoire des mines a enregistré au moins 73 576 accidents dus à des mines antipersonnel, des REG et des engins explosifs improvisés activés par la victime (EEI) dans 119 Etats et régions au cours des 10 dernières années.

- La dépollution des zones à risques, soutenue par l'éducation aux dangers, a permis une diminution significative du nombre d'accidents. Leur nombre se situe

bien en deçà des estimations préalables qui s'élevaient à plus de 20 000 accidents annuels, avec moins de 5 200 accidents répertoriés en 2008.

DEPOLLUTION DES ZONES CONTAMINEES

- Depuis 1999, au moins 1 100 km² de zones contaminées et 2 100 km² de zones de combat, une superficie égale au double de la surface de Londres, ont été dépolluées dans plus de 90 Etats et autres régions. Ces opérations ont abouti à la destruction de plus de 2,2 millions de mines antipersonnel enfouies, 250 000 mines anti véhicules et 17 millions de restes explosifs de guerre (REG).

- Onze Etats ont dépollué toutes les zones reconnues comme affectées par des mines sur leur territoire : la Bulgarie, le Costa Rica, le Salvador, la France, le Guatemala, le Honduras, la Macédoine, le Malawi, le Suriname, le Swaziland et la Tunisie.

- En août 2009, on estimait à plus de 70 le nombre d'Etats affectés par des mines.

UTILISATION

- L'utilisation par les gouvernements de mines antipersonnel a considérablement diminué au cours de cette dernière décennie. En 1999, l'Observatoire des mines a enregistré un emploi probable de mines antipersonnel de la part de 15 Etats, contre seulement deux en 2007 : le Myanmar et la Russie.

- L'utilisation des mines antipersonnel par les groupes armés non-étatiques (GANE) a également diminué : Au moins 59 GANE issus de 13 pays se sont engagés à abandonner l'usage de mines antipersonnel au cours des 10 dernières années.

PRODUCTION ET COMMERCE

- Au moins 38 anciens producteurs de mines antipersonnel ont cessé leur activité. Seuls 13 Etats sont encore réellement ou potentiellement producteurs.

- Au cours de la dernière décennie, le commerce mondial des mines antipersonnel s'est réduit à des transferts illicites limités et non reconnus.

DESTRUCTION DES STOCKS

- Quatre-vingt-six Etats parties ont achevé la destruction de leurs stocks et quatre autres sont en cours de destruction. Ensemble, ils ont éliminé 44 millions de mines antipersonnel.

- Les seules sérieuses violations du traité concernent la destruction des stocks. Le Belarus, la Grèce et la Turquie n'ont pas respecté l'échéance du 1er mars 2008 concernant la destruction de leurs stocks. Ces trois Etats étaient toujours en situation de grave violation du traité en septembre 2009.

EDUCATION AUX DANGERS

- L'éducation aux dangers des mines et des REG a significativement évolué au cours de cette décennie. De nombreux programmes sont passés d'une simple approche basée sur un message à un effort plus engagé pour mettre en avant une modification plus vaste des comportements et une diminution des risques.

ASSISTANCE AUX VICTIMES

- Malgré l'importance des financements alloués de façon globale, l'assistance aux victimes est le secteur de l'action contre les mines qui a le moins évolué au cours de cette dernière décennie. Les financements et l'action menée sont restés très insuffisants par rapport aux besoins. La majorité des efforts se sont concentrés sur les soins médicaux et la réadaptation physique, et ce uniquement en présence du soutien d'organisations internationales et de financements, au lieu de promouvoir l'autonomie financière des survivants, de leurs familles et de leurs communautés.

- Lors de la première conférence d'examen du traité, les Etats parties avaient décrété que 23 Etats parties comprenant un grand nombre de survivants devraient mener une action spécifique pour répondre à leurs besoins. Sur la période allant de 2005 à 2009, les efforts entrepris parmi les désormais 26 Etats parties du groupe VA26 ont été variables. Les évolutions ont été plus pertinentes en matière de coordination, que de mise en œuvre de services réels. Les progrès atteints au niveau des activités ont souvent été sans lien avec les planifications que les 26 pays s'étaient fixées.

SOUTIEN A L'ACTION CONTRE LES MINES

- Le soutien international en faveur de l'action contre les mines pour la période de 1992 à 2008 a réuni un montant total de 4,27 milliards dollars US.

Actualité flash

Colombie, 28.11.2009 : La guérilla des FARC gagne du terrain

Bogota (ats/lafp)

La guérilla colombienne des FARC a gagné du terrain depuis le début de l'année 2008, avec une hausse de 25% de ses opérations, affirme un rapport publié récemment à Bogota. Selon ses auteurs, ces conclusions montrent les limites de la politique du président Alvaro Uribe.

La politique de « sécurité démocratique » (choisie par le président et qui privilégie la recherche d'une victoire militaire) a atteint un plafond en termes de résultats militaires, indique le document de la Corporation Nuevo Arco Iris, un observatoire du conflit colombien.

Selon cette étude, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ont mené 1.429 opérations entre janvier et octobre 2009, soit 25% de plus qu'en 2008. La guérilla marxiste reste présente sur 50% du territoire (une diminution de 45% par rapport à l'année 2002) et ses actions touchent 40% de la population colombienne.

Sur le terrain: la guérilla a également plus souvent recours aux mines antipersonnel, utilisées de manière défensive, et à des engins explosifs qu'elle place au bord des routes et déclenche distance, note Nuevo Arco Iris. Depuis le début de l'année, 383 champs de mines ont été découverts, contre 231 en 2008.

Après les victoires de l'année 2008 - notamment le sauvetage par l'armée de quinze des plus précieux otages de la guérilla, dont la franco-colombienne Ingrid Betancourt - le rapport met le gouvernement en garde contre « tout triomphalisme », alors que le conflit semble « s'enliser ».

Sommet de Carthagène



Poursuivre les efforts

Victimes de mines, représentants de gouvernements, militants et spécialistes du développement, ils étaient plus d'un millier, issus de 130 pays, à se réunir durant la première semaine de décembre à Carthagène, en Colombie, afin de réaffirmer leur engagement envers les objectifs du Traité d'Ottawa pour un monde sans mines.

Parmi les bonnes nouvelles de cette conférence d'examen du Traité d'Ottawa, Handicap International se réjouit de l'annonce faite par quatre pays - l'Albanie, la Grèce, le Rwanda et la Zambie - selon laquelle leurs territoires étaient définitivement débarrassés de mines antipersonnel, rejoignant ainsi onze autres pays. Pour l'ONG, c'est la démonstration que lorsque les ressources et la volonté politique sont réunies, des progrès peuvent être réalisés pour faire en sorte que ces armes mortelles ne fassent plus de victimes.

A l'inverse de ces réussites, plusieurs pays ont réclamé des extensions de délais pour le déminage de leurs territoires et la destruction de leurs stocks, certains invoquant des raisons plus ou moins valables... Ces Etats doivent pourtant agir impérativement et rapidement pour répondre aux objectifs du Traité qu'ils ont ratifié et ainsi protéger leurs populations.

L'assistance aux victimes, justement, fut le thème majeur de cette conférence, que ce soit au niveau des gouvernements comme au niveau des organisations

humanitaires et des autres acteurs de la société civile. Plusieurs pays, ainsi que le Comité International de la Croix-Rouge ou l'UNICEF, ont remercié Handicap International pour son récent rapport, « *Voices of the ground* », qui analyse la condition et le ressenti des victimes de mines et d'armes à sous-munitions. Un ressenti amer puisque 67% d'entre elles estiment que leurs réels besoins ne sont pas correctement pris en compte. Il était donc tout naturel que l'ONG joue un rôle très actif dans les discussions au sujet de l'accompagnement des survivants de ces armes.

« La présence à Carthagène de victimes et de militants provenant de pays affectés par les mines, comme l'Algérie, ajoute de la légitimité et rappelle aux Etats l'urgence de traduire leurs déclarations politiques en actions réelles sur le terrain », précise Rachid Dahmani de Handicap International Algérie. *« Trop peu d'Etats se sont engagés à soutenir financièrement l'action contre les mines sur le long-terme. Pourtant, ces engagements sont primordiaux pour assurer de véritables améliorations dans les vies des survivants et le développement des pays contaminés. »*

Au total, 20 pays non-signataires du Traité ont assisté en tant qu'observateurs aux discussions. Pour la plupart, ils ont réaffirmé leur soutien aux objectifs du Traité et leur intention de le signer prochainement.

12 années de mise en œuvre du Traité d'Ottawa contre les mines ont pu montrer qu'une étroite collaboration entre tous les acteurs de l'action contre les mines - Etats, ONG, société civile - pouvait véritablement aboutir à un monde sans mines et sans nouvelles victimes. C'est pourquoi Handicap International rappelle qu'il faut poursuivre les efforts en ce sens.



Etats-Unis

Interminables hésitations

En venant pour la première fois à ce type de conférence internationale en tant qu'observateurs, les Etats-Unis ont fait un pas dans la bonne direction. Les représentants de l'administration Obama ont annoncé qu'un réexamen complet de la politique américaine en matière de mines antipersonnel était en cours.

Les cafouillages survenus avant le Sommet de Carthagène sur l'adhésion ou non des Etats-Unis au Traité d'Ottawa, et le tollé qu'ils ont instantanément provoqué de la part de la Campagne Américaine pour Interdire les Mines, coordonnée par Handicap International, montrent que la question des mines est devenue particulièrement sensible aux Etats-Unis et que ceux-ci sont attentifs à ce que pense la communauté internationale à ce sujet.

Bien sûr, Handicap International aurait préféré que le Sommet de Carthagène soit l'occasion pour les Etats-Unis d'annoncer, enfin, leur adhésion au Traité... C'est pourquoi l'ONG entend maintenir la pression sur l'administration Obama pour que l'ébauche d'évolution proposée par Washington se concrétise par une interdiction pure et simple de ces armes barbares et obsolètes.



Handicap International en Colombie

12 ans d'actions

Handicap International intervient en Colombie depuis 1997, d'abord en soutenant une organisation colombienne spécialisée dans la réadaptation des personnes en situation de handicap à Carthagène, puis en développant des partenariats et des activités avec différentes institutions réparties dans le pays. En 2008, depuis ses bureaux de Medellin et de Carthagène, l'ONG est intervenue dans cinq départements : Antioquia, Bolivar, Sucre, Santander et Nord Santander.

L'association agit selon trois axes : faciliter l'accès des personnes en situation de handicap aux services de base et veiller au respect de leurs droits ; appuyer les processus d'assistance aux victimes civiles du conflit armé et spécifiquement des victimes de mines antipersonnel ; promouvoir la participation des personnes en situation de handicap dans la vie sociale et économique de la société grâce au renforcement des associations de personnes en situation de handicap.

Assistance aux victimes d'accidents de mines antipersonnel

Ce projet comporte deux volets. Le premier est un renforcement institutionnel visant à améliorer la prise en charge des victimes d'accidents de mines antipersonnel en consolidant les capacités des autorités et des institutions locales, souvent mal informées elles-mêmes des aides possibles pour les victimes. Handicap International a élaboré un guide de prise en charge et un CD Rom en se basant sur les conclusions d'un rapport d'étude sur l'assistance aux victimes de mines en Colombie. Ces outils ont été diffusés auprès de 400 institutions.

Pour le deuxième volet, l'organisation travaille pour améliorer les conditions de vie des victimes civiles d'accidents de mines, tout en renforçant les capacités des acteurs concernés (hôpitaux, administrations municipales, institutions, etc.) afin d'améliorer les services offerts. Le type d'action concrète peut prendre la forme d'un accompagnement psychosocial offert par les équipes de terrain de Handicap International. Ces équipes effectuent un travail de suivi permanent de la victime pour qu'elle bénéficie de soins de réadaptation, d'un soutien psychologique et d'une aide à la réinsertion socioprofessionnelle.

Réadaptation à base communautaire (RBC)

L'objectif de ce projet est de renforcer les capacités des personnes handicapées. Des comités locaux RBC identifient les besoins, effectuent une analyse en tenant compte du contexte, de la situation familiale, et met en place une stratégie d'action en collaboration avec la personne et son entourage. Cette méthode facilite l'insertion des personnes handicapées dans leur environnement. Le projet d'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap a été inauguré sous sa forme actuelle en 2008. A terme, en 2010, 2700 personnes devraient en bénéficier.

Appui aux associations

Ce projet a également commencé en 2008. Dix associations de personnes handicapées bénéficieront d'un soutien pour renforcer leur structure et leurs modes de fonctionnement afin qu'elles puissent revendiquer leurs droits dans le cadre de la Convention des Nations unies sur les Droits des personnes handicapées.

Témoignage

Colombie : Un jour dans la vie de Didier



Didier avait 7 ans et se promenait à vélo dans son quartier de Medellín lorsqu'une explosion lui a fait perdre définitivement l'usage de son œil et son avant-bras.

Aujourd'hui, Didier a 20 ans. Il vit avec ses parents et sa petite sœur dans un autre quartier de la ville, dans lequel la violence due à la présence de gangs et de groupes paramilitaires est moins présente.

Didier travaille dans une petite entreprise de fabrication de chaussures. Il est payé en fonction de sa production, mais selon son patron, « *son travail est aussi rapide que celui de tous les autres qui ont leurs 2 bras* ». Ce travail lui permet de participer aux revenus de la famille.



En plus de son travail, Didier est en train d'apprendre l'anglais. Son prochain projet est même d'apprendre le mandarin !



Grâce à Handicap International, il a reçu une nouvelle prothèse oculaire sur mesure qui lui permet de recomposer son visage. Aujourd'hui, il sait qu'il va recevoir également une prothèse pour son bras. Les mesures pour la fabrication de la prothèse ont d'ailleurs déjà été prises.

Il effectue d'ores et déjà des entraînements avec une kinésithérapeute de Handicap International, spécialiste en thérapie occupationnelle de la main et du bras. Il a en effet besoin d'un renforcement musculaire de son moignon. Progressivement, il pourra retrouver l'usage de son bras droit.



Photos © GAËL TURINE / VU' - COLOMBIA 2008

Témoignage

Cambodge : Khtoeup Veb, rescapé de mine



Khtoeup Veb allait couper du bambou pour le vendre. C'était en 1979. Accompagné par quatre amis, il se trouvait à quelques kilomètres de son village, Kouk Thmey, lorsque le drame s'est produit : il a marché sur une mine. Porté jusqu'à l'hôpital par ses amis, il a eu la vie sauve, mais a perdu sa jambe gauche.

Jusqu'en 1997, Khtoeup Veb utilisait des béquilles qu'il avait fabriquées lui-même. Mais il était alors impossible pour lui de travailler correctement. Une situation qui a changé radicalement lorsqu'il a, pour la première fois, reçu une prothèse au centre de revalidation physique de Siem Reap. Depuis, il peut à nouveau travailler comme les autres. Marchant d'un bon pas malgré ses 54 ans, il se rend avec son épouse et ses enfants à la rizière, traversant sans mal les rivières et marchant avec équilibre sur de fines digues boueuses. Travaillant en ligne, chacun s'affaire à repiquer le riz, sous un soleil de plomb, pendant que ses petits-enfants, trop jeunes pour travailler, jouent dans un marais proche.

Aujourd'hui encore, Khtoeup Veb se rend régulièrement au centre de revalidation, situé à 80km de chez lui. Il est en effet indispensable de régulièrement réparer ou changer les prothèses abimées. Pour s'y rendre, Khtoeup Veb n'a d'autre choix que d'utiliser une moto taxi, ce qui lui revient à 60.000 riels. Une somme importante à déboursier pour ce paysan qui ne pourrait pas bénéficier des services du centre s'il devait s'acquitter lui-même de cette somme. Outre les frais de production de l'appareillage, de kinésithérapie ou encore de logement, Handicap International rembourse donc à Khtoeup Veb son trajet.

Photo : © JOHN VINK / MAGNUM- CAMBODIA 2008



CONTACT -----

+ Pour plus d'informations : *Martin Lagneau*

Tél. : + 352 42 80 60-1 ; mlagneau@handicap-international.lu

www.handicap-international.lu